



SALLEBOEUF

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 033-213304967-20240624-2024_013-AR

S²LOW

ARRETE N° 2024/013

Portant affectation d'une numérotation de voirie IMPASSE DES BIVEYES

Le Maire de la commune de SALLEBOEUF,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2213-1 à L2213-6-1 et L2215-5 ;

VU le PLU modifié approuvé le 12 février 2024, mise en compatibilité le 07 mars 2024 ;

VU l'article 610-5 du Code Pénal.

VU la demande en date du 21 juin 2024 effectuée par Monsieur MARCHANDIN Nicolas et Madame LE MONNIER Camille en vue d'attribuer un numéro sur les parcelles cadastrées AO-0903 AO-0900 AO-0905 AO-0898 AO-0904.

CONSIDÉRANT que la numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire.

ARRÊTE

Article 1 : La numérotation de la parcelle AD 0376 située IMPASSE DES BIVEYES est attribuée comme suit :

- **AD 0376 : N°03 BIS IMPASSE DES BIVEYES 33370 SALLEBOEUF**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- DDTM de Libourne,
- Service du Cadastre de Libourne,
- SDIS 33,
- Brigade de Gendarmerie de Tresses

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sis 9 rue Tastet 33000 BORDEAUX.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 :

- Madame le Maire,
- Monsieur le Responsable de Police Municipale de Sallebœuf,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Tresses,

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SALLEBOEUF, le 24 juin 2024.

Le Maire,



Nathalie MAVIEL

